

A2R
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 4 139 euros
Siège social : 75 Rue du Général Giraud - 42300 ROANNE
824 485 619 RCS ROANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 8 JUIN 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 363 752 euros de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	363 752 euros
A titre de dividendes aux associés	343 537 euros
Soit 83 euros par part	
Le solde	20 215 euros

En totalité au compte "autres réserves"
Qui s'élève ainsi à la somme de 158 150 euros.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 498 euros,
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 343 039 euros.

La mise en paiement des dividendes est effectuée à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

En outre l'Assemblée générale rappelle qu'il existe des clauses de répartitions inégalitaires des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

420 000,00 euros, soit 84,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 180,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 419 820,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

350 000,00 euros, soit 84,56 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 507,37 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 349 492,63 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

510 000,00 euros, soit 123,22 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 739,32 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 509 260,68 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Pour copie certifiée conforme
La Gérance
M. David CLEVENOT,**

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV
- Nitro Sign Premium pour le compte de David
CLEVENOT (+33661592045)
Date : 08/06/2026 19:49:08
Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé
par SMS : 309827

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SRLR A 2 R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 75 Rue GENERAL GIRAUD		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 2 4 4 8 5 6 1 9 0 0 0 1 2		Néant ☐					
		Exercice N, clos le, 31122025					
		N-1 31122024					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial	AH	AI	108 000	108 000	
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 409	3 687	4 706
		Autres immobilisations corporelles	AT	AL	39 761	71 562	93 374
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	CV			
	Créances rattachées à des participations		BB	BC			
	Autres titres immobilisés		BD	BE			
	Prêts		BF	BG			
	Autres immobilisations financières *		BH	BI	120	120	120
	TO TAL (II)		BJ	224 539	BK	41 169	183 369
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	196 049	196 049	167 266
		Autres créances (3)	BZ	CA	231 106	231 106	84 279
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	339 245	339 245	537 524
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	58 807	58 807	46 101
TO TAL (III)		CJ	825 206	CK	825 206	835 171	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW					
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM					
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1 049 745	1A	41 169	1 008 576	1 041 371
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	120	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SRLR A 2 R			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 139)	DA	4 139	4 139
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	137 935	110 079
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	363 752	537 856
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	506 425
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	244 914	230 472
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	99 626	68 796
	Dettes fiscales et sociales	DY	122 314	89 429
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 297	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	502 150	388 697
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 008 576	1 041 371
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	502 150	388 697
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SRLR A 2 R							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	3 876 884	FH		FI	3 876 884	3 694 310	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 876 884	FK		FL	3 876 884	3 694 310	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	54 868	28 663	
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		35 952	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ	271	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 932 023	3 758 928	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
Variation de stocks (marchandises) *						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	731 899	677 679	
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	18 768	17 671	
Salaires et traitements *						FY	2 253 249	1 981 159	
Cotisations sociales (10)						FZ	389 912	346 101	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements* (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	22 928	14 719
							GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI	1 200		
Autres charges (12)						GE	527	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 418 483	3 037 330	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							GG	513 540	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 091	639	
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	7 091	639	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		18	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
Total des charges financières (VI)					GU		18		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	7 091	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	520 631	
								722 218	

Désignation de l'entreprise SRLR A 2 R		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	29 842 113
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(29 842) (113)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	127 038 184 249
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 939 114 3 759 566
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 575 363 3 221 711
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	363 752 537 856
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5 (21 388)	A2	(21 388) 18 234
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
A8			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A10 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 008 576 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 939 114 euros** et un total **charges** de **3 575 363 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **363 752 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	108 000					108 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108 000					108 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 096				12 000	5 096
	Instal., agencement, aménagement divers	137 154		6 615		64 922	78 847
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 560		24 524		1 608	32 476
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		163 810		31 139		78 530	116 419
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	120					120
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	120					120
TO TAL		271 930		31 139		78 530	224 539

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		12 389	1 019	12 000	1 409
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		46 757	44 324	63 722	27 358
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		6 584	7 427	1 608	12 402
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		65 730	52 770	77 330	41 169
TOTAL			65 730	52 770	77 330	41 169

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2025

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	363 752	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles	33 337	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés	1 023	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités		
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	127 038	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	525 150	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		525 150	
RESULTAT FISCAL			
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)		525 150	

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 139,00	1,0000	4 139,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		4 139,00	1,0000	4 139,00

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		3	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	120	120	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	196 049	196 049	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 293	1 293	
	Impôts sur les bénéfices	57 210	57 210	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	164 116	164 116	
	Débiteurs divers	8 487	8 487	
	Charges constatées d'avance	58 807	58 807	
TOTAL DES CREANCES		486 082	486 082	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		164 116		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	99 626	99 626		
	Personnel et comptes rattachés	11 945	11 945		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 077	106 077		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 292	4 292		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	244 914	244 914		
	Autres dettes	35 297	35 297		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		502 150	502 150		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		244 914			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	196 049	167 266	28 783	17,21
Autres créances	840		840	
TOTAL	196 889	167 266	29 622	17,71

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 880	12 048	7 832	65,01
Dettes fiscales et sociales	116 811	53 513	63 298	118,29
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	136 691	65 561	71 130	108,49

[illegible]

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	58 807	46 101	12 706	27,56
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	58 807	46 101	12 706	27,56